

Pour diffusion immédiate

Lion Électrique a reçu des représentants du gouvernement fédéral et de l'état d'Illinois ainsi que des partenaires clés à son usine en construction de Joliet, Illinois

JOLIET, le 23 mars 2022 - La Compagnie Électrique Lion (NYSE : LEV) (TSX : LEV) (« Lion » ou la « Société »), un fabricant de premier plan de véhicules de poids moyens et lourds entièrement électriques, a tenu le 21 mars dernier son premier événement majeur à son usine de Joliet en Illinois, en compagnie des représentants politiques Bill Foster, Sean Casten et Lauren Underwood, ainsi que d'autres partenaires d'importance, afin de démontrer l'état d'avancement de son usine à la fine pointe de la technologie. Ce fût également l'occasion de démontrer à quel point le *Bipartisan Infrastructure Investment and Jobs Act* récemment adopté par le gouvernement américain, aura une incidence majeure sur la transformation de l'industrie manufacturière aux États-Unis.

En plus des représentants politiques Casten, Foster et Underwood, la directrice du Département du commerce et des occasions économiques de l'Illinois, Sylvia Garcia, et l'administratrice de la région 5 de l'Agence de protection environnementale (EPA), Debra Shore, étaient sur place et se sont adressées aux invités pour parler des bénéfices sur la santé que procurent les véhicules électriques et revenir sur les différentes politiques mises en place par les gouvernements pour accélérer l'adoption des véhicules électriques.

Le Bipartisan Infrastructure Investment and Jobs Act inclut un fonds fédéral de 5 milliards de dollars pour les autobus électriques qui est géré par l'Agence de protection environnementale (EPA), en plus d'une somme de 7,5 milliards de dollars pour construire des infrastructures de recharge partout au pays, permettant d'accélérer la transition vers l'électrification.

Des dizaines de partenaires locaux et du secteur de l'électrification, que ce soit des districts scolaires de plusieurs états, des groupes de défense de transport étudiant ou encore des flottes commerciales majeures, étaient sur place pour visiter l'usine et se familiariser avec les véhicules Lion.

Lion est sur la bonne voie pour débiter la production de ses véhicules 100% électriques dédiés au marché américain dans la seconde moitié de 2022, avec une production annuelle de 20 000 véhicules. Lion prévoit d'ailleurs créer plus de 1 400 emplois dans la région de Joliet au cours des quatre prochaines années.

« Nous sommes fiers d'avoir organisé ce premier événement majeur à notre usine de Joliet, en compagnie de représentants gouvernementaux qui font avancer l'électrification. Cela démontre à quel point Lion joue un rôle important dans l'essor de l'économie verte aux États-Unis. Nous sommes enthousiastes de contribuer à la renaissance de l'industrie manufacturière américaine ici-même en Illinois, avec des autobus scolaires et des camions lourds et semi-lourds 100% électriques conçus aux États-Unis. De plus, grâce au *Bipartisan Infrastructure Investment and Jobs Act*, la croissance de l'électrification des véhicules lourds et semi-lourds va s'accélérer rapidement, incluant le fonds fédéral de 5 milliards de dollars pour les autobus électriques, que Lion pourra produire et livrer ici-même à Joliet dès la fin de 2022 » a déclaré Brian Piern, chef des opérations commerciales chez Lion Électrique

« Les milliards de dollars de financement dédiés aux autobus zéro-émission contenus dans le *Bipartisan Infrastructure Investment and Jobs Act* est la preuve que l'époque des autobus scolaires diesel polluants est résolue. Avec plus de 550 véhicules sur la route et 14 millions de kilomètres parcourus, Lion fait plus que jamais figure de leader dans le marché. De plus, depuis que nous avons commencé la construction de notre usine à Joliet, plusieurs organismes locaux ont exprimé le souhait de travailler avec Lion, que ce soit en tant que partenaire d'électrification ou dans la chaîne d'approvisionnement des véhicules électriques et nous sommes enthousiastes de collaborer avec eux, au fur et à mesure que nous implanterons en Illinois » a mentionné Nate Baguio, vice-président principal, développement commercial chez Lion Électrique.

« Nous étions heureux de voir le progrès fait par Lion Électrique dans la construction de leur toute nouvelle usine. C'est une fierté de voir des compagnies comme Lion Électrique choisir d'investir en Illinois, positionnant ainsi notre région comme une leader de l'industrie des véhicules électriques. Grâce au *Bipartisan Infrastructure Investment and Jobs Act* nous nous assurons que nos communautés disposent d'assez de ressources pour bâtir les infrastructures de recharge nécessaires pour les véhicules électriques alors que nous en retrouvons de plus en plus sur nos routes » a mentionné le représentant du Congrès, Bill Foster (IL-11)

« Que ce soit des fabricants de véhicules comme Lion Électrique ou des laboratoires de recherches sur les batteries comme Argonne National Laboratory ou encore des syndicats comme IBEW qui forment la prochaine génération de travailleurs qualifiés pour construire et installer des infrastructures électriques, les gens de partout dans notre état se mobilisent pour assurer notre transition vers une économie plus verte et plus forte. Grâce aux investissements pour lesquels je me suis battu dans le cadre du *Bipartisan Infrastructure Investment and Jobs Act* l'Illinois va faire figure de leader partout au pays en matière d'innovation dans les domaines de l'énergie propre et de la fabrication de véhicules électriques afin que nous puissions lutter contre les changements climatiques et construire un



avenir économique meilleur pour tous » a conclu le représentant du congrès Sean Casten (IL-6).

« Lion Électrique démontre à quel point le *Bipartisan Infrastructure Investment and Jobs Act* peut avoir un impact en Illinois du nord en faisant la promotion d'infrastructures propres, en soutenant l'industrie manufacturière américaine et en créant des emplois *payants*. *Les investissements dans les autobus électriques contenus dans le Bipartisan Infrastructure Investment and Jobs Act propulsent notre pays vers une reprise économique plus forte en créant plus d'options de transport durable* » a conclu la représentante du congrès Lauren Underwood (IL-14).

Les images de l'événement sont accessibles ici :

<https://www.dropbox.com/sh/u5oausgizz59pt4/AABIQREEtQRP75xhxD11RO0Pa?dl=0>

À propos de Lion Électrique

Lion Électrique est un fabricant innovant de véhicules zéro émission. Nous pensons, concevons et produisons des camions commerciaux urbains 100 % électriques de classe 5 à classe 8 et des autobus et minibus tout électriques pour le transport scolaire, adapté et collectif. Lion est un leader en électrification des transports en Amérique du Nord et conçoit, fabrique et assemble plusieurs pièces de ses véhicules : châssis, ensembles de batteries, cabines de camions et carrosseries d'autobus.

Toujours à l'affût des nouvelles technologies, les véhicules Lion possèdent des caractéristiques uniques qui sont adaptées à la réalité des utilisateurs et de leurs besoins quotidiens. Nous croyons que l'électrification des transports est un catalyseur majeur pour l'amélioration de notre société, de notre environnement et surtout, de notre qualité de vie. Les actions de Lion sont négociées à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto sous le symbole « LEV ».

Lion Électrique, le choix brillant

TheLionElectric.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent communiqué contient de l'« information prospective » et des « déclarations prospectives » (collectivement, les « déclarations prospectives ») au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Dans le présent communiqué, les déclarations qui ne sont pas des faits historiques, notamment des déclarations relatives aux opinions et aux attentes de Lion, constituent des déclarations prospectives et devraient être traitées ainsi. Les déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes comme « croire », « continuer », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », et « projeter », éventuellement employés au futur ou au conditionnel, et par des mots comme « potentiel », « éventuel », « futur », « cible », « tendances », « indications », « estimations » et d'autres termes semblables qui indiquent des faits ou des tendances à venir ou qui n'énoncent pas des faits historiques, même si toutes les déclarations prospectives ne contiennent pas nécessairement ces termes.

La Société a formulé un certain nombre d'hypothèses économiques, commerciales et opérationnelles lors de la préparation et de la formulation de certains énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse, notamment le fait que Lion sera en mesure de conserver et d'embaucher du personnel clé et de maintenir des relations avec les clients, les fournisseurs ou d'autres partenaires commerciaux, que Lion continuera d'exploiter ses activités dans le cours normal de ses affaires, que Lion sera en mesure de mettre en œuvre sa stratégie de croissance, que Lion sera en mesure d'achever avec succès et en temps opportun la construction de son usine de fabrication aux États-Unis, de son usine de batteries au Québec et de son centre d'innovation, que Lion ne subira pas d'interruption importante de l'approvisionnement en matières premières à des conditions concurrentielles, que Lion sera en mesure de maintenir sa position concurrentielle, que Lion continuera d'améliorer ses contrôles internes et systèmes opérationnels, financiers et autres pour gérer sa croissance et son envergure et que ses résultats d'exploitation et sa situation financière ne seront pas touchés défavorablement, que Lion sera en mesure de maintenir – directement et indirectement, notamment par l'entremise de ses clients – les avantages qu'elle tire des subventions gouvernementales et des incitations économiques et que Lion sera en mesure d'obtenir des fonds supplémentaires par un financement par capitaux propres ou un financement par emprunt selon des modalités acceptables pour Lion. Ces estimations et ces hypothèses sont formulées par Lion à la lumière de l'expérience de son équipe de direction et de la perception de celle-ci des tendances passées, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que d'autres facteurs que la direction juge appropriés et raisonnables dans les circonstances. Cependant, rien ne garantit que ces estimations et hypothèses se révéleront exactes.

Par leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes étant donné qu'elles se rapportent à des faits et dépendent de circonstances qui pourraient se concrétiser ou non dans l'avenir. Lion estime que ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants : tout changement défavorable dans les conditions économiques, commerciales, de marché, financières, politiques et juridiques générales aux États-Unis et au Canada, y compris les conséquences de la pandémie mondiale de COVID-19, l'émergence de variants de la COVID-19 et le taux variables de vaccination dans divers pays; l'incapacité de Lion à fabriquer et à distribuer ses véhicules à grande échelle avec succès et de manière économique et à répondre aux besoins commerciaux de ses clients; la dépendance de Lion à l'égard des dirigeants clés et toute incapacité à attirer et/ou à retenir le personnel clé; l'incapacité de Lion à exécuter sa stratégie de croissance; toute fluctuation défavorable et toute volatilité du prix des matières premières incluses dans les composants clés utilisés pour fabriquer les produits de Lion; la dépendance de Lion à l'égard des fournisseurs clés et toute incapacité à maintenir un approvisionnement ininterrompu en matières premières; l'incapacité de Lion à maintenir sa position concurrentielle; l'incapacité de Lion à réduire ses coûts d'approvisionnement au fil du temps; toute incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et la marque de Lion; toute réparation et/ou tout remplacement important de produits en raison de réclamations au titre de la garantie des produits ou de rappels de produits; toute défaillance des systèmes informatiques ou toute violation ou tout incident relevant de la cybersécurité et de la perte de la confidentialité des données; la réduction, l'élimination ou l'application discriminatoire de subventions gouvernementales et d'incitations économiques ou la diminution de la nécessité de telles subventions; les catastrophes naturelles, les épidémies ou pandémies, les boycotts et les événements géopolitiques; de même que l'issue de toute procédure judiciaire qui pourrait être engagée contre la Société de temps à autre.

Ces risques et incertitudes, ainsi que d'autres risques et incertitudes liés aux activités de Lion, sont décrits de façon plus détaillée à la rubrique intitulée « Risk Factors » du prospectus non relié à un placement de la Société daté du 5 mai 2021 (le « prospectus canadien ») déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») et dans la déclaration d'inscription sur formulaire F-1 (la « déclaration d'inscription ») déposée auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») et déclarée en vigueur le 14 juin 2021, ainsi que dans d'autres documents déposés publiquement auprès de l'AMF et de la SEC. Bon nombre de ces risques sont indépendants de la volonté de la direction de la Société qui ne peut pas les prédire. Toutes les déclarations prospectives faites par la Société ou par des personnes agissant pour son compte sont expressément et entièrement présentées sous réserve de la mise en garde qui figure dans le prospectus canadien, la déclaration d'inscription et les autres documents déposés auprès de l'AMF et de la SEC, ainsi que des facteurs de risque qu'ils contiennent.

Compte tenu de ces risques, incertitudes et hypothèses, vous ne devriez pas vous fier outre mesure à ces déclarations prospectives. De plus, les déclarations prospectives ne s'appliquent qu'à la date à laquelle elles sont faites. La Société n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser l'information prospective en raison de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, sauf dans la mesure où la législation en valeurs mobilières applicable l'y contraint.

Contacts :

MÉDIAS

Patrick Gervais

Vice-président, Marketing et Communications

patrick.gervais@thelionelectric.com

514-992-1060



INVESTISSEURS

Isabelle Adjahi

Vice-présidente, relations avec les investisseurs et développement durable

isabelle.adjahi@thelionelectric.com

450-432-5466